

**13 & 14 MAI 2024**

# **JOURNÉES JAPONAISES**

**JOURNÉES TELLURIQUES  
ET DES TSUNAMIS**



**MAIRIE DE LE MOULE  
SERVICE GESTION  
ET PRÉVENTION DES RISQUES  
05 90 23 78 12**



# LES JOURNÉES JAPONAISES

**Les Antilles font partie des départements les plus exposés au risque sismique : elles sont classées en niveau 5 du zonage sismique réglementaire, soit le plus fort en territoire français.**

La mémoire collective a retenu une manifestation particulièrement tragique : **le séisme de 1843 en Guadeloupe.**

Plus récemment, a marqué les esprits, le séisme des Saintes en 2004 (magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter).

**Des tsunamis** - locaux ou lointains - ayant pour origine, un séisme majeur ou un important glissement de terrain sous-marins peuvent également impacter les zones littorales.

La Guadeloupe est également exposée à **des mouvements de terrain de nature diverse.**

## LES ZONES LITTORALES

Dans les zones côtières, les falaises littorales sont soumises à érosion, engendrant des chutes de blocs et des écroulements en masse.

Le massif volcanique actuellement actif est celui de la Soufrière à Basse-Terre, au sud de l'île.

**La récurrence des éruptions phréatiques est estimée de 20 à 100 ans.**

Il est donc nécessaire que nous ayons conscience de cela, afin de renforcer notre capacité d'anticipation et de prévention.

Dans le droit fil de cet objectif, est née, l'idée de dédier depuis 2019, sur le modèle japonais, un temps à l'approfondissement des connaissances sur les phénomènes telluriques. En effet, au Japon, une journée des catastrophes naturelles est organisée annuellement, depuis le dévastateur et meurtrier tremblement de terre du Kanto, le 1er septembre 1923.

Aussi, compte tenu de l'obligation d'information préventive (article 125-2 du CE), la ville de Le Moule, par le biais des « Journées Japonaises », le 13 et le 14 mai 2024, entend susciter cette attention sur les risques telluriques, à la fois auprès des organismes publics et privés, du milieu scolaire, et du grand public.

**NB : Le risque tellurique est un risque lié à la géologie, à l'activité des plaques terrestres (éruptions volcaniques, séisme, mouvements de terrain).**



# QUE FAIRE EN CAS DE SEISME !



**BAISSEZ VOUS**



**METTEZ VOUS À L'ABRI**



**ACCROCHEZ VOUS À QUELQUECHOSE**



**Calmez vous**  
Dans la mesure du possible, essayez de rester calme.



**À l'intérieur**  
Éloignez-vous des meubles, fenêtres et des lampes



**À l'extérieur**  
Éloignez-vous des bâtiments, murs et des fils électriques



Si vous êtes en voiture, arrêtez vous à l'écart des constructions, allumez les phares de secours et restez dans le véhicule.



Si vous êtes sur un fauteuil roulant mettez vous à l'abri, mettez le frein puis protégez vous la tête avec les bras.



Si vous êtes dans un lieu public, protégez vous la tête avec les bras ou mettez vous à l'abri sous un meuble solide.



# QUE FAIRE EN CAS DE MOUVEMENT DE TERRAIN

## 1. Éloignez-vous des points dangereux :

Si vous êtes dans une zone sujette aux glissements de terrain, assurez-vous de vous éloigner des pentes abruptes, des falaises et des zones instables.

## 2. Apportez une première aide aux voisins :

Si vous êtes en sécurité, essayez d'aider vos voisins en cas de besoin. Cela peut inclure des gestes simples comme vérifier leur état de santé ou les aider à évacuer.

## 3. Informez-vous sur les consignes données par les autorités :

Restez à l'écoute des informations officielles émises par les autorités locales.

Elles fourniront des directives spécifiques sur la sécurité et les mesures à prendre.

## 4. Évitez de sur solliciter les lignes téléphoniques :

En cas d'urgence, il est essentiel de ne pas surcharger les lignes téléphoniques.

Utilisez les numéros d'urgence uniquement pour les situations critiques.

## 5. Signalez tout danger aux autorités :

Si vous constatez un danger imminent, comme un glissement de terrain en cours, informez immédiatement les autorités compétentes. Votre signalement peut aider à prévenir des accidents.



**N'oubliez pas que la sécurité est primordiale dans de telles situations. Suivez ces consignes et restez vigilant.**

# QUE FAIRE EN CAS D'ÉRUPTION VOLCANIQUE



## 1. Restez informé :

Écoutez les bulletins d'information, les alertes officielles et les recommandations des autorités locales.

Suivez les médias sociaux et les sites web des organismes gouvernementaux pour les mises à jour.

## 2. Évacuez si nécessaire :

Si vous vous trouvez dans une zone à risque, suivez les ordres d'évacuation. Évitez de vous approcher du volcan ou des zones dangereuses.

## 3. Protégez-vous contre les cendres et les gaz :

Portez un masque ou un tissu humide pour filtrer les particules de cendres.

Restez à l'intérieur autant que possible pour éviter l'inhalation de gaz toxiques.

## 4. Évitez les zones à risque :

Restez à l'écart des pentes du volcan, des vallées et des cours d'eau susceptibles d'être touchés par des coulées de boue volcanique.

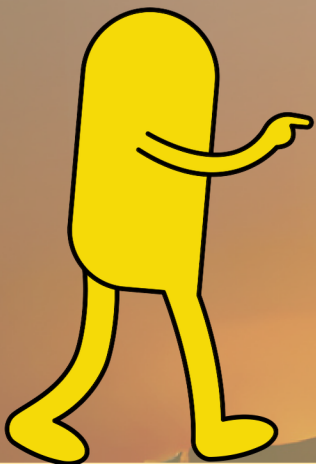
Évitez les zones proches du cratère.

## 5. Préparez un kit d'urgence :

Ayez à portée de main de l'eau, de la nourriture non périssable, des médicaments, une lampe de poche, des piles et des documents importants.

## 6. Soyez prêt à quitter rapidement les lieux :

Préparez un sac d'évacuation avec des articles essentiels au cas où vous devriez partir rapidement.



# LE TSUNAMI



**Le terme vient du japonais « tsu » (le port) et « nami » (la vague).** Le phénomène consiste en une série de vagues énormes engendrées par des mouvements brusques du fond marin ou des mouvements qui ont lieu à proximité de l'océan. Le tsunami peut résulter d'un séisme, d'un glissement de terrain ou d'une éruption volcanique.

**Un tsunami peut survenir après un séisme,** lors d'un mouvement du plancher océanique le long d'une faille.

La plupart des tsunamis sont produits par des mouvements de plaques à l'endroit où une plaque océanique et une plaque continentale sont en contact, dans une région qu'on appelle « la frontière de plaques ».

Mais tous les séismes ne provoquent pas forcément des tsunamis.

Par ailleurs, des effondrements sous-marins ou des glissements de terrain à proximité des côtes peuvent également générer une vague qui peut atteindre une amplitude importante en raison du volume de mètres cubes de terrain effondrés.

Bien que moins fréquentes, **les éruptions volcaniques peuvent aussi provoquer des tsunamis.** Elles peuvent déplacer de grandes masses

d'eau et générer des vagues extrêmement destructrices. Ce fut le cas le 27 août 1883 lorsque le volcan Krakatoa, en Indonésie, entra en éruption et provoqua un tsunami d'une puissance importante.



# QUE FAIRE EN CAS ALERTE RÉELLE DE TSUNAMI



- ▶ **Se rendre immédiatement à un point élevé à pied.**
- ▶ **S'éloigner rapidement des côtes pour atteindre un point élevé.**
- ▶ **Ne pas utiliser son véhicule.**
- ▶ **Laisser les enfants à l'école, où ils seront pris en charge.**
- ▶ **Si vous êtes en mer, dirigez-vous vers le large.**
- ▶ **Suivre attentivement les consignes des autorités officielles (préfecture, mairies).**
- ▶ **Rester en lieu sûr jusqu'à ce que les autorités déclarent la fin de l'alerte.**

# LE DISPOSITIF FR-ALERT

## Un outil de prévention

Mis en place par le Gouvernement, ce dispositif d'information d'urgence permet aux autorités (forces de l'ordre, secours, etc.) d'envoyer en temps réel des notifications sur les téléphones portables des personnes se trouvant dans une zone confrontée à un danger.

**Les populations sont alors informées rapidement** qu'un incident a eu lieu ou qu'il existe un danger à proximité, de façon à pouvoir réagir en conséquence. Il est utilisé en cas d'urgence absolue (catastrophe naturelle ou industrielle, attentat, accident grave de la route, accident chimique ou nucléaire, etc.)

### Quelques sites internet dédiés :

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/>

7 idées reçues sur le risque volcanique en Guadeloupe | DEAL de Guadeloupe (developpement-durable.gouv.fr)

<https://www.georisques.gouv.fr/>

GÉORISQUES - Mieux connaître les risques sur le territoire

La Préfecture - Les services de l'Etat en Guadeloupe

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/>





# JOURNÉES JAPONNAISES

## JOURNÉES TELLURIQUES ET DES TSUNAMIS

**En somme,  
intégrons les risques dans notre comportement quotidien par :**

**La Prévention**

**La Protection**

**La Préparation**

**La Réaction**

**L'Acceptation.**

**Pour nous y aider préparons notre Kit d'affaire d'urgence.  
Ayons en mémoire, les numéros d'urgence.**

**“Ne pas prévoir, c'est déjà gémir » Léonard de Vinci”**